

# Une architecture sans émotion?

Faut-il construire des prisons? Si la question peut se poser pour des architectes, elle a encore plus d'acuité pour la société toute entière.

LEOPOLD BANCHINI

Dans les collines verdoyantes de l'île de Lantau, à Hong Kong, entre un lac aux eaux turquoise et une plage de sable fin, se trouve la belle prison moderne de Shek Pik. Lors de ma visite à cet établissement idéal qui pourrait évoquer un Club Med, plusieurs évidences m'ont frappé. Premièrement, malgré la qualité du lieu, je n'avais aucune envie d'y passer mes vacances. Deuxièmement, les occupants ne semblaient pas en sortir meilleurs ou mieux réintégrés dans la société hautement sécuritaire de Hong Kong. Mais la question qui me travaillait le plus était une fois encore: comment les architectes peuvent-ils espérer bâtir de *bonnes* prisons, alors que la qualité architecturale d'une cage n'influence guère la triste réalité de l'enfermement des hommes? Et d'ailleurs, est-ce là le but recherché, les prisons sont-elles bâties pour plaire à leurs

occupants? Avec la disparition des châtiments corporels, c'est l'architecture elle-même qui est devenue outil de contrainte. C'est elle qui doit méticuleusement prendre en charge le contrôle du corps du coupable et c'est au travers de celle-ci que doit s'opérer la transformation espérée. Dans ces conditions, quel peut bien être le rôle de l'architecte? Quelles émotions espère-t-il générer quand il prend son crayon?

Les modes architecturales de chaque époque se lisent sur les façades des établissements pénitentiaires. Béton brut pour les modernistes, crépis saumon pour les post-modernes, dégradé de couleurs et motifs pixélisés pour ce début de siècle, l'influence de l'architecte s'arrêtait souvent à la façade. Désormais, même les plans asymétriques, produits d'un déconstructivisme en vogue, sont possibles puisque, grâce aux caméras de surveillance, le contrôle panoptique n'a plus besoin d'une géométrie définie. L'enfermement, lui, basé sur la cellule, l'isolement, le contrôle du temps et du mouvement, est

resté le même. Les changements sociétaux n'ont pas atteint l'institution pénitentiaire. Au contraire, les réflexions des politiciens post-soixante-huitards arrivés au pouvoir, qui ont remis en question l'école, l'hôpital psychiatrique ou le confort des abris bus, n'ont pas eu le courage de s'attaquer au monde carcéral. Or qui oserait encore affirmer que le contrôle minuté d'une vie, que l'apprentissage de la soumission et de la hiérarchie ainsi que la discipline forcée du corps vont rendre un être meilleur? Que les sceptiques se penchent un instant sur les statistiques de la récidive, leurs chiffres confirment l'échec de l'enfermement. Nous savons qu'enfermer un chien dans une cage ne peut que le rendre agressif et pourtant rien ne semble nous empêcher d'infliger ces tortures à nos concitoyens. Comment oser prétendre qu'une architecture fondée sur la séparation puisse engendrer l'intégration?

Un ami m'a raconté un jour que les grands pans de verre imaginés par un architecte pour permettre aux prisonniers d'une mai-

son d'arrêt de jouir d'une vue sur la campagne environnante avaient tragiquement accru les suicides dans cet établissement. Les paysages, bucoliques mais encadrés, restaient inaccessibles. Les fenêtres ont dû être bouchées. Cette anecdote est révélatrice. L'architecture carcérale génère des émotions complexes, puissantes et dévastatrices. Or quand il s'agit de la qualité de vie de l'usager, peu de domaines laissent une influence aussi réduite à l'architecte que le monde carcéral. En réalité, la forme typologique des prisons n'a pas évolué depuis sa prolifération comme modèle de punition, il y a deux siècles. Au contraire, les modèles imaginés à Cherry Hill (Boston, 1805) ou à Auburn (New York, 1825) sont répétés sans fin. Le thème n'est presque jamais discuté pas les praticiens, trop souvent absent des publications spécialisées. Rarement une école a osé y confronter ses étudiants. Pourtant ces édifices font partie de notre environnement bâti, et les architectes, qu'ils le veuillent ou non, en sont aussi responsables. Pour ceux qui l'ignorent



Parole, installation du Bureau A (Daniel Zamarbide et Leopold Banchini), Swiss Arts Awards 2013. Reproduction partielle de l'espace de la prison de Champ-Dollon à Genève, célèbre pour ses records d'occupation. Espace adapté à l'échelle parfaite d'une souris de laboratoire, aux frontières de la culture artistique, de la maquette architecturale et de l'habitat imposé, cet objet se positionne et ouvre au questionnement. Photographie Dylan Perrenoud

encore, chaque mois, 90 tentatives de suicide endeuillent les prisons françaises. En 2012, neuf détenus se sont donné la mort dans des prisons suisses.

Le plus surprenant dans l'immobilisme des formes carcérales est que le droit ne définit pas les conditions d'enfermement. Aux yeux de la loi, la prison est la privation de la liberté d'aller et de venir, rien de plus. Cette privation n'est pas censée déterminer une forme architecturale. On sait de quoi le prisonnier sera exclu, on ne précise pas dans quoi il sera inclus. La liberté d'imaginer reste complète. Lisez le cahier des charges d'une prison et vous constaterez que tout n'y est que privation. Or on ne vit pas de privation et c'est bien la vie confinée d'être humains que l'architecte imagine quand il prend son crayon. Comment en est-on arrivé à cette architecture faite uniquement d'inox et de linoléum, aux relents d'eau de javel, aux échos métalliques? Une architecture du désapprentissage, du contrôle total, où la liberté de gérer son temps et son espace est systématiquement anéantie. Une architecture insensible, où les meubles sont vissés au sol, où la nuit n'existe plus, lampes jaunes allumées à toute heure, où les saisons sont effacées, le silence brouillé, où l'intimité, pourtant si nécessaire à l'équilibre mental, est bafouée. Lisez les récits des prisonniers, vous serez étonné d'une chose; presque tous semblent préférer la vieille prison décrépie à ces nouveaux établissements aseptisés imaginés par des architectes bien-pensants. Comme si, dans le délabrement et la pourriture, les détenus trouvaient au moins le réconfort de la marque du temps. On parle de réinsertion, mais l'architecture carcérale n'est que répression, enfermement.

Les quelques tentatives avortées des années 1970, rêvant d'une prison à l'image de la ville, semblent avoir été oubliées. Il faut dire que disposer les cellules en demi-cercle autour d'un espace commun ni ne bouleverse la réalité carcérale ni n'augmente sa capacité de réinsertion. Aujourd'hui ce n'est plus la prison qui s'inspire de la cité, mais bien nos cités qui ressemblent de plus en plus à nos prisons. Surveillance vidéo, présence policière renforcée, points de contrôle, un panoptique rassurant garde nos villes. Pourquoi s'en étonner, ces prisons modernes

ressemblent aux barres de nos cités. L'explosion du nombre de personnes enfermées, qui gangrène la plupart des pays occidentaux depuis trente ans, et la construction effrénée d'établissements de détention, n'a pas fait naître de questionnements architecturaux. Les seules innovations observées sont la conséquence de la surpopulation généralisée, des réductions budgétaires et des soucis de rendement. On a vu les administrations pénitentiaires déborder d'inventivité. Préfabriqués, tentes, couloirs, toilettes, bus, bateaux, tout est bon à être transformé en couchettes pour des populations démunies, enfermées en masse. La rapide privatisation du secteur, les réductions de personnel et le souci d'économie ont pour leur part favorisé l'automatisation des systèmes de contrôle, l'isolement total. Cette soumission à la marchandise a encore réduit le contact humain entre prisonniers ainsi qu'avec le personnel. Elle laisse entrevoir une évolution de l'architecture des prisons vers une vision toujours plus répressive et contraignante.

La prison est donc réduite à sa seule fonction punitive. Elle est un supplice qui, malgré la volonté déclarée de réformes et les progrès architecturaux, reste dégradant, humiliant. Même enfermés dans une cage dorée, même gardés avec soins, ces corps demeurent des corps captifs, privés de leurs droits les plus fondamentaux. A la question *Existe-t-il une bonne prison ou du moins une prison sensible?* je préfère répondre par une phrase du philosophe Alain Brossat: «Dans une perspective historique, la question n'est pas de savoir que faire de la prison, comment améliorer les prisons, voire comment aligner l'ordre pénitentiaire sur les normes générales de l'Etat de droit – mais bien de se demander *comment s'en débarrasser*, et au plus vite, puisqu'il est déjà évident que nous serons considérés rétrospectivement avec une répulsion et un mépris certains par de proches générations à venir.»

Une première version de ce texte a été publiée dans *Architecture émotionnelle, matière à penser*, actes du colloque organisé en 2010 à Genève par Paul Ardenne et Barbara Polla, éditions Le Bord de l'eau, 2011.

#### Foucault, la prison aujourd'hui

Lausanne, du 19 au 30 mars 2014

Dix jours de projections, expositions, débats et tables rondes, organisés à l'initiative du groupe Infoprison et grâce aux forces regroupées d'une dizaine de lieux et d'associations de la région lausannoise.

Le tout est emmené par un spectacle, *Foucault 71*, par le collectif F71 (France). Créé en 2005, ce spectacle de théâtre documentaire explore l'engagement du philosophe, en 1971, autour de la création du Groupe d'information sur les prisons (GIP), du passage à tabac du journaliste Alain Jaubert par la police et de la création du Comité Djellali suite au meurtre, présumé raciste, d'un jeune Algérien. du 27 au 29 mars à La Grange de Dorigny [www.grangededorigny.ch](http://www.grangededorigny.ch)

Avant la représentation du samedi 29 mars, deux tables rondes, autour de la pensée de Michel Foucault, et sur le thème «Prison, l'intolérable hier et aujourd'hui».

Programme complet sur [www.infoprison.ch](http://www.infoprison.ch)

Le groupe Infoprison est né après la mort tragique de Skander Vogt, en mars 2010, suite à l'incendie de sa cellule des Etablissements de la plaine de l'Orbe. Espace de réflexion et de débat, le groupe diffuse un bulletin électronique périodique et organise des débats et des manifestations culturelles pour éclairer la réalité carcérale et pénale.



Soirée d'ouverture  
mercredi 19 mars à 18h45

*Moi, Pierre Rivière ayant égaré ma mère, ma sœur et mon frère*, de René Allio (1976)  
introduction de l'historien Michel Porret  
cinéma CityClub, Pully  
[www.cityclubpully.ch](http://www.cityclubpully.ch)

Le film raconte l'histoire d'un meurtrier, telle que celui-ci l'a lui-même mise par écrit après un terrible fait divers en 1835. Condamné à mort, Pierre Rivière voit sa peine commuée en prison à perpétuité à la suite d'interventions d'aliénistes. Il se pendra dans sa cellule en 1840. Le texte de Pierre Rivière et les pièces du procès ont fait l'objet d'un séminaire sur les relations entre justice et psychiatrie dirigé par Michel Foucault au Collège de France en 1972. René Allio s'est inspiré pour son film de l'ouvrage collectif qui a résulté de ce séminaire et du texte de Pierre Rivière.

«

Dans un contexte où insécurité et criminalité sont des thématiques électorales et médiatiques payantes, faisant l'objet de surenchères permanentes, la question des politiques d'enfermement est passée sous silence.

La société ne veut pas savoir ce qu'il advient de ceux dont elle réclame à grands cris l'effacement derrière des barreaux. (...) Pour un programme de nature carcérale, taire l'inflation de l'enfermement, les carences de la réinsertion, la surpopulation galopante, les agressions et l'accroissement du nombre des suicides – chez les détenus comme chez les surveillants –, relève au minimum de l'irresponsabilité sociale.

Une architecture d'«avant-garde» serait-elle susceptible d'atténuer la peine de réclusion et la lenteur du défilement des jours? Il semble que les détenus n'y soient guère sensibles, puisqu'en France, par exemple, ils ont le mauvais goût de se suicider tout autant, voire davantage, dans les prisons design récemment construites que dans de vétustes maisons d'arrêt surpeuplées.

Des alternatives à l'enfermement strict existent, elles sont rarement documentées. Dans l'ancien pénitencier de Casabianda, en Corse, murs et barreaux ont été supprimés. Les détenus, qui ne sont pas des voleurs de carottes, travaillent et font du sport dans un domaine de 1500 hectares, puis rentrent le soir dans une chambre dont ils détiennent la clé. Depuis 1949, aucun d'entre eux n'a tenté de mettre fin à ses jours, ni de se faire la belle. Une fois la peine accomplie, le taux de récurrence y est inférieur à 1%. Un surveillant note, étonné, «l'absence des odeurs, des bruits et des cris tellement évocateurs de la prison». Paradoxalement, ces résultats enviables sont dus, notamment parce que près de 80% des personnes qui y sont détenues sont des délinquants sexuels, et que l'opinion publique, chauffée à blanc par une débâcle de campagnes sécuritaires, est aujourd'hui plus propice au lynchage qu'à la réinsertion.